



Concept d'hygiène

Version: 31 janvier 2021 | Page 1 de 2

Nous souhaitons que toutes les personnes qui se rendent chez GSI, y séjournent ou y travaillent se sentent bien et en sécurité et que tout soit fait pour éviter de les mettre en danger en raison du coronavirus..

Le GSI a donc mis au point concept d'hygiène élaboré pour le domaine des réunions, de l'hôtellerie et de la restauration. Les cycles de travail ont été restructurés ou adaptés de manière à ce que toutes les mesures d'hygiène indispensables d'après les prescriptions actuelles des autorités soient mises en œuvre dans la pratique..

Les mesures les plus importantes sont les suivantes:

Gestes barrières

Se tenir à **distance** les uns des autres: à au moins 1,5 m.

Respecter **les règles d'hygiène**. Se laver les mains soigneusement et régulièrement. Pendant au moins 30 secondes et avec du savon. Éviter tout contact physique avec les autres clients et le personnel..

Le port de masques médicaux. Toutes les personnes entrant au GSI sont tenues de porter **un masque médical de protection** pour couvrir leur bouche et leur nez. Des filtres à air sont utilisés dans les salles de réunion et le restaurant pour filtrer 99% de tous les virus et germes.

De plus, nous avons prévu ce qui suit:

Dans toutes les entrées, lieux centraux, devant le restaurant et devant les stands de distribution de nourriture, se trouvent des **distributeurs de gel hydroalcoolique** que les clients et le personnel doivent utiliser pour une hygiène des mains renforcée.

La réception, le bar à café et les zones de distribution du restaurant sont équipés de **plaques de plexiglas**.

Les **cheminements à l'intérieur** de GSI entre les entrées, les salles de séminaires, les chambres d'hôtel ou les zones de restauration sont restructurées de manière à ce que les clients puissent se déplacer dans l'établissement en respectant les distances de sécurité indispensables.

Les **salles** où ont lieu les ateliers, les séminaires et les réunions sont respectivement dimensionnées de manière à ce que les participants puissent se déplacer à l'intérieur avec les distances de sécurité nécessaires conformément à l'ordonnance actuelle de Rhénanie Westphalie concernant la protection contre le coronavirus.

Au **restaurant**, pour garantir la possibilité de suivi, nous collectons auprès de tous les clients des données qui sont stockées conformément au règlement général sur la protection des données et détruites au bout de quatre semaines. La distribution de repas et de boisson est également organi-

Version: 31 janvier 2021 | Page 2 de 2

sée de manière à ce que les clients puissent respecter les distances de sécurité. Les tables sont espacées de la manière prescrite. Dans le GSI, seules les tablées de quatre personnes sont autorisées.

En cas de besoin, les heures des repas seront prolongées pour étaler les phases d'utilisation intensive dans le temps et dans l'espace. D'autres salles sont également utilisées comme salles à manger en cas de besoin. Les salles à manger sont aérées intensivement. Le vaste espace extérieur peut être utilisé.

Les clients peuvent, s'ils le souhaitent et après concertation préalable, également commander une sélection de restauration restreinte adaptée pour leur salle de réunion afin de réduire le contact potentiel avec d'autres clients à un minimum absolu.

Toutes les **surfaces** avec lesquelles les clients peuvent venir en contact, comme les poignées de portes, les rampes, les surfaces, les tables et les chaises sont désinfectées soigneusement plusieurs fois par jour. Ceci est également valable pour les tablettes du restaurant.

Pour les micros, etc. il est prévu des housses de protection qui peuvent être changées.

Tout le personnel porte des **masques grand public** en tissu.

Pour un traçage éventuel de chaînes d'infection, nous demandons en cas de besoin des **listes nominatives** de tous les participants à un séminaire dans notre établissement.

En plus de ces directives d'hygiène obligatoires, les dispositions suivantes s'appliquent en complément aux visiteurs ou visiteuses, au personnel et aux participants et participantes à des manifestations:

- Il est expressément interdit de pénétrer dans l'établissement en cas de suspicion d'une infection par le coronavirus.
- En cas d'observation de symptômes susceptibles d'être un signe d'infection, il est également interdit de pénétrer dans l'établissement.
- Si, au cours des 14 derniers jours avant d'entrer chez GSI, on est revenu d'une région classée comme zone ou pays à risque, on ne peut pénétrer chez GSI qu'après avoir effectué un test de coronavirus que si toute infection peut être exclue, même après avoir respecté un délai de carence.

Les exclusions d'accès pour les motifs ci-dessus ne donnent droit à aucun remboursement ni aucune prestation.

En particulier tous les membres du personnel qui sont en contact direct avec les clients ont été **familiarisés** avec les nouvelles règles de travail par des formations.

Le concept d'hygiène GSI fait l'objet d'une révision permanente et est adapté aux directives respectivement applicables.

Les règles du concept d'hygiène sont un élément obligatoire de toutes conventions de prestations avec GSI en raison des prescriptions officielles. Le non-respect du concept d'hygiène est traité comme un non-respect du règlement intérieur et entraîne une interdiction d'accéder à l'établissement. Il n'y a pas de droit à un remboursement.



Wilfried Klein

Président exécutif et directeur de GSI